

Publié le 8 octobre 2014

## Jacques Chiron, nouveau président de la Fédération des Epl

Jacques Chiron, sénateur de l'Isère, a été élu à l'unanimité président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) lors du Congrès des Epl qui prend fin aujourd'hui à Deauville. Il succède ainsi à Jean-Léonce Dupont, sénateur et président du Conseil général du Calvados. Il sera épaulé par quatre vice-présidents.



Conformément au principe de présidence tournante dévolue tous les 3 ans à chacun des principaux groupes politiques représentés à la Fédération des Entreprises publiques locales (UMP, Centre, PS et PC), Jacques Chiron (PS) succède Jean-Léonce Dupont (UDI), parvenu au terme de son mandat et élu président d'honneur. Jacques Chiron est administrateur de la FedEpl, association d'élus locaux qui représente les 1 214 Epl françaises, depuis 2012.

« La gouvernance à la fois pluraliste et consensuelle de la Fédération des Epl constitue un atout considérable. Aussi j'entends m'inscrire pleinement dans la dynamique impulsée par Jean-Léonce Dupont, qu'il s'agisse de finaliser la mise en place de notre stratégie de gamme (Sem, Spl, SemOp) ou de poursuivre le positionnement de la FedEpl là où les Epl l'attendent », a affirmé le nouveau président de la Fédération lors de son discours d'investiture. « Face aux nouvelles étapes de la décentralisation qui s'annoncent, je suis convaincu que les Epl sauront une nouvelle fois relever le gant », a déclaré Jacques Chiron. « Ces outils ont fait à de nombreuses reprises la démonstration de leur capacité à réagir, anticiper et innover, à condition de se serrer les coudes ! Qu'ils sachent que leur Fédération est et sera à leurs côtés pour relever ces défis et challenges. »

Fonctionnaire d'une administration du ministère des Finances, Jacques Chiron est élu à la Ville de Grenoble en 1995 où il s'investit dans l'économie mixte en qualité de président de Sem Grenoble habitat, bailleur social et promoteur. Il devient également président de la Sem des eaux de Grenoble, de 1997 à 2000, puis de la régie des eaux, de 2000 à 2001. Fort de ces expériences, il prend en charge en 2001 la construction de la 3e ligne de tramway de Grenoble, en tant qu'adjoint

chargé des déplacements, et son exploitation, en tant que de président de la Semitag, autre Epl grenobloise, et ce jusqu'en 2011. En 2008, il devient conseiller général du 4e canton de Grenoble avant d'être élu sénateur en 2011. Ce passionné de l'action publique locale est aujourd'hui membre de la commission des finances du Sénat et préside le programme de contrôle budgétaire sur la thématique du logement et du renouvellement urbain. Attaché au non cumul des mandats, il fait le choix de ne pas se représenter aux élections municipales de 2014.

Jacques Chiron sera entouré de 4 vice-présidents : - **Jean-Marie Sermier**, député-maire de Dole, administrateur de la société comtoise d'aménagement et de développement (Socad), - **Hervé Marseille**, sénateur-maire de Meudon, vice-président de la société d'économie mixte de l'Arc de Seine (Semads), président de la Fédération des Epl d'Ile-de-France, - **Patrick Jarry**, maire de Nanterre, conseiller général des Hauts-de-Seine, président de la Communauté d'agglomération du Mont Valérien, président de la société d'économie mixte de Nanterre (Semna), président de la communauté d'agglomération du Mont-Valérien, - **Vincent Fuster**, 1er vice-président du Conseil général du Doubs, président de la Société d'équipement du département du Doubs (Sedd) de la Fédération des Epl de Bourgogne-Franche-Comté.

**La Fédération des Entreprises publiques locales...** Créée en 1956, la Fédération des Entreprises publiques locales est l'unique représentant des 1 214 Epl françaises. Elle est dirigée par des élus locaux de toutes tendances politiques et son action est soutenue par 730 Epl et 30 partenaires. Ses 3 missions principales : représenter et promouvoir les Epl auprès des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens ; développer et animer des réseaux professionnels ; renforcer la performance des Epl. **Les Entreprises publiques locales en bref...** 1 214 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, le tourisme, les transports, le développement économique et l'énergie. Elles emploient 74 000 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 538 000 logements et logent plus de 1,3 million de personnes. En 2013, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros.